

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 25 MAI 2021

N° 4

Date de convocation : 17.05.2021

Date d'affichage : 14.06.2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mai à dix-neuf heures quinze minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. Pascal CARPENTIER, Maire, assisté de Mmes et Mrs Aline GRILLE, Gilbert ROUSSEL, Christophe VERNON, Jean-Marie BOIDIN, Annick BREITENBACH, Guillaume HOOGERP, Monique MERCIER, Sébastien PUBLIER, Chantal RENOUF, Steve VANHEULE.

Absente : Mme Nadège CAREME

Absentes excusées : Mmes Sarah BREITENBACH, Nelly DELAHAYE, Claire-Sophie ROSSIGNOL.

Pouvoirs :

Mme Sarah BREITENBACH a donné pouvoir à Mme Annick BREITENBACH

Mme Nelly DELAHAYE a donné pouvoir à M. Pascal CARPENTIER.

Mme Claire-Sophie ROSSIGNOL a donné pouvoir à M. Christophe VERNON.

Secrétaire de séance : M. Gilbert ROUSSEL.

Ordre du jour :

- Election régionales et départementales des 20 et 27 juin 2021 : organisation des bureaux de vote.
 - Jobs été 2021 : planning et organisation – Délibération.
 - Budget communal 2021 : décision modificative.
 - Projet salle des associations : suite du dossier.
 - Projet travaux cimetière.
 - CCPN : informations diverses.
 - Urbanisme : autorisations au cours.
 - Sivos Epevicros : informations diverses.
- Questions diverses.

1) Elections régionales et départementales des 20 et 27 juin 2021 : organisation des bureaux de vote.

Monsieur le Maire rappelle au conseil que 2 assesseurs seront à minima désignés pour chaque scrutin, avec un Président et un secrétaire.

Pour la tenue du bureau de vote, le conseil scientifique recommande de solliciter en priorité des personnes vaccinées ou immunisées et à défaut de faire réaliser un dépistage dans les 48 heures précédant le scrutin (RT-PCR, test antigénique ou autotest).

Recrutement de 16 personnes (au mieux) pour les 2 scrutins, chaque jour des élections, avec des tranches horaires de 2h 30. Les bureaux de vote se mettent en place.

2) Jobs été 2021 : planning et organisation.

M. le Maire informe le conseil que quelques jeunes crosvillais ont présenté leur candidature pour un emploi saisonnier dans la commune. Il propose de reconduire la mise en place des jobs d'été pour assurer des travaux d'entretien dans les bâtiments publics et espaces verts communaux.

Après délibération, le conseil décide, à l'unanimité, de retenir les jeunes âgés de 16 ans et 17 ans inclus, à raison de 2 jours de travail hebdomadaires chacun, en collaboration avec l'employé communal, du 1er juillet au 23 juillet 2021 inclus et du 28 octobre au 5 novembre 2021 inclus (sur le temps des vacances scolaires). La rémunération sera basée sur le SMIC avec un abattement en fonction de l'âge.

3) Budget communal 2021 : décision modificative.

Un montant de 26 653.48 € a été affecté par erreur par le logiciel qui a fait un cumul de recettes d'investissement sur les 2 années précédentes. Il est donc nécessaire de faire un virement rectificatif.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 023 : Virement section investissement		26 653.48 €
TOTAL D 023 : Virement à la sect^o d'investis.		26 653.48 €
D 678 : Autres charges exception.	26 653.48 €	
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	26 653.48 €	
R 001 : Solde d'exécution d'inv. reporté	26 653.48 €	
TOTAL R 001 : Solde d'exécution d'inv. reporté	26 653.48 €	
R 021 : Virement de la section de fonct		26 653.48 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.		26 653.48 €

Le conseil municipal prend bonne note de cette erreur de report et autorise la modification.

4) Projet salle des associations :

Suite à l'enquête publique, la Préfecture a adressé à la mairie, un arrêté (n° DCAT/SJIPE/PEA/21/027) daté du 10 mai 2021 déclarant d'utilité publique le projet de construction d'une maison des associations sur le territoire de la commune de Crosville la Vieille.

Monsieur le Maire propose maintenant au conseil d'acquérir la parcelle par voie d'accord amiable. Une proposition d'achat par courrier sera envoyée aux propriétaires, au prix de 15 € le m2. Ce prix intègre l'indemnisation au locataire actuel, qui restera à la charge des vendeurs. Un délai de réponse d'un mois leur sera imparti pour transmettre leur réponse, soit jusqu'au 30 juin 2021.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité, pour transmettre cette proposition.

5) Projet travaux cimetière :

Un devis de la société AD VITAM est présenté au conseil, pour la restructuration du cimetière, qui comprend la reprise du cadastre, des diagnostics de sécurité pour chaque tombe, recollement de concessions, procédure de reprise... ce travail s'étalera sur 3 années. Le montant du devis hors taxe s'élève à 10 307 €. Le règlement sera étalé sur la durée de la mission.

Après un vote à main levée, il en résulte :

- 14 voix POUR (avec pouvoirs).

Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer le devis et à lancer les travaux.

D'autre part, Monsieur VANHEULE est chargé de contacter une entreprise afin d'avoir un devis pour la réalisation 2 piliers de portail.

6) CCPN : informations diverses

Le montant des cotisations des communes adhérentes est identique à l'an passé. Un rééquilibrage financier sera fait en fin d'année si nécessaire, suite aux conséquences du confinement sur la fermeture de la piscine.

Projets à venir : étude de faisabilité sur la création d'un 3^{ème} bassin, et une patinoire. Ces projets seront le cas échéant, soumis aux financeurs dans le cadre d'un prochain contrat de territoire.

Revoyure du contrat de territoire : prorogation d'un an des projets en cours (jusqu'au 31.12.2022) tout en laissant la possibilité d'étudier et de financer les projets scolaires dès 2022.

7) URBANISME :

Monsieur le Maire informe le conseil des autorisations d'urbanisme validées depuis le 1^{er} janvier 2021 :

- 6 permis de construire,
- 14 déclarations de travaux,
- 5 demandes de certificats d'urbanisme (informatifs et opérationnels).

8) SIVOS EPEVICROS.

Monsieur Vernon, Président du SIVOS, déplore l'utilisation intensive des téléphones portables pour enregistrer et véhiculer des conversations.

Les effectifs de la rentrée 2021 sont en baisse à l'école maternelle.

La gestion des consignes sanitaires est bien maintenue par le personnel ATSEM et à la cantine.

Questions diverses :

L'éclairage public est éteint du 15 mai au 31 Août 2021.

L'achat d'un écran interactif pour la mairie est en cours. Les devis sont à l'étude.

Un radar est installé par la communauté de communes, rue du Neubourg, pour évaluer la fréquence de la circulation des véhicules et leur vitesse. Compte-rendu au prochain conseil.

Fin de la séance.

Prochain conseil municipal fixé au MARDI 29 JUIN 2021 à 19h 15.